



Le rôle des délégués de classe

Être délégué de classe ne signifie pas porter le carnet de texte ou effacer à chaque fois le tableau, à la fin du cours !

3 mots définissent ce rôle :

- **Responsable** : représentant de la classe, ils ont un devoir d'information auprès de leurs camarades.
- **Neutre** : ne pas déformer la réalité. Ils sont représentants de l'ensemble de la classe et non pas d'un petit groupe en particulier.
- **Juste** : ils doivent être capable de collecter et de diffuser des informations aux camarades et aux adultes de l'établissement sans les déformer.

Les élèves délégués interviennent en classe (être à l'écoute, vérifier que les devoirs des élèves absents sont bien pris, dialoguer avec les professeurs et notamment le professeur principal) mais aussi au sein du collège (ils sont les interlocuteurs de la Vie Scolaire, les représentants de la classe lors des conseils de classe, les interlocuteurs des parents délégués).

Être délégué signifie plutôt être responsable de sa classe, savoir la représenter. Pour cela, il participe à une formation spécifique.

Le délégué a à ses côtés le professeur principal et la cpe pour exercer pleinement son rôle et favoriser la démocratie et la citoyenneté à l'intérieur du collège !

Délégués titulaires et suppléants:

Il y en a deux par classe ; ce sont les représentants élus par les élèves de la classe, qui vont prendre part aux différentes réunions concernant le travail de la classe et la vie au collège. Ils sont assistés de deux suppléants qui peuvent les remplacer en cas d'absence.

Médiateurs :

Être médiateur, c'est établir un lien. Lien entre les élèves, mais aussi entre élèves et professeurs, par exemple. Souvent, cela permet de renouer un dialogue entre deux personnes et de dénouer un conflit.

Le conseil de classe

Le conseil de classe est un moment important dans la vie au collège.

Il a lieu une fois par trimestre et est présidé par le directeur. Il se déroule avec tous les professeurs de la classe et les délégués parents.

L'évolution du travail personnel de chaque élève y est examiné. Les bulletins de notes trimestriels, qui ont été rédigés, sont discutés. Les professeurs parlent aussi de l'orientation des élèves. Le professeur principal propose une synthèse.

Le rôle des délégués est important :

Avant le conseil, les deux délégués consultent la classe avec le professeur principal. Chacun peut donner son avis sur l'ambiance de la classe ou l'organisation du travail. Les questions posées à ce moment seront abordées par les délégués lors du conseil.

Les délégués assistent au conseil de classe et écoutent ce que disent les professeurs en prenant des notes. Ils vont ensuite parler de ce qui a été dit par leurs camarades et notent les réponses apportées. Lorsqu'ils disposent d'informations importantes au sujet d'un élève, les délégués doivent en parler aux professeurs en conseil de classe.

Après le conseil, les délégués vont en faire un compte-rendu avec le professeur principal devant l'ensemble de la classe.

Les élèves délégués doivent rester discrets et respecter la vie privée de leurs camarades.